



Entreprises

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

Déclaration de renonciation du gérant du débit de tabac le plus proche (Formulaire 15350*02)

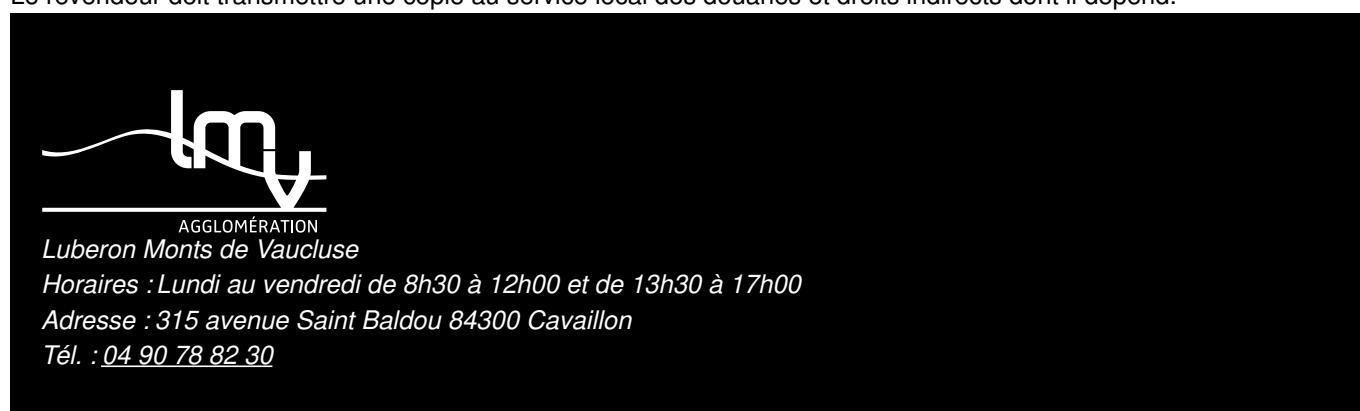
Accéder au Formulaire – Cerfa 15350*02

Le gérant du débit de tabac de rattachement qui ne souhaite plus fournir des produits de tabac manufacturés à un établissement revendeur doit remplir ce formulaire.

Document à compléter et à signer en 1 exemplaire original.

Cet exemplaire est à remettre au revendeur qui le conserve.

Le revendeur doit transmettre une copie au service local des douanes et droits indirects dont il dépend.



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/entreprises/?xml=R41225>